

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

### HANDBALL **2026-2027**



## DOSSIER DE CANDIDATURE

*Journée portes ouvertes du collège: **vendredi 24 avril à partir de 17h***

*Le dossier complet devra être réceptionné par le collège: **le mercredi 29 avril 2026 au plus tard** (format papier ou numérique).*

*Date des tests d'entrée (gymnase de Châtel-Guyon):  
**le 6 Mai 2026 de 13h15 à 16h00***

Chers parents,

En remplissant ce dossier, vous vous apprêtez à demander l'intégration de votre enfant dans une **Section sportive scolaire**. Mais en quoi cela consiste ?

## FINALITE

La section sportive scolaire handball offre aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, un complément de pratique sportive, leur permettant d'élever leur niveau de compétences dans la spécialité et, plus généralement, de **s'épanouir dans leur scolarité au collège**.

## LES OBJECTIFS AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE

- Permettre à tout élève volontaire, motivé, d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional voire national.
- Proposer un enseignement facultatif sportif qui s'adresse à la fois **aux filles et aux garçons**.
- Accompagner les élèves de ce dispositif vers une **réussite sportive et scolaire**.
- Développer le « **vivre ensemble** » et la citoyenneté en favorisant l'esprit d'équipe, la cohésion, l'entraide et en proposant une formation à l'arbitrage (respect et connaissances des règles).
- Renforcer les bonnes pratiques d'un « **sport-santé** » : en apportant aux élèves des conseils sur la nutrition, hygiène de vie, prévention du dopage, récupération.
- L'accomplissement personnel des élèves et l'acquisition d'une culture sportive à travers notamment la connaissance du haut niveau et de ses exigences.

## FONCTIONNEMENT

- **3h00 de pratique du handball par semaine** (2 séances d'1h30) sur les horaires habituels de l'établissement (entre 8h25 et 16h30).
- Les séances seront suivies par le professeur d'EPS coordonnateur et encadrées les salariés du club de l'entente handball Limagne et Volcans, éducateurs titulaires de la formation TPF4 ou TPF5 handball, soutenu par le Handball Club Châtel-Guyon et le Comité départemental du Puy De Dôme.
- Nous attendons de ces élèves qu'ils soient **inscrits à l'Association sportive** afin de représenter le collège lors des compétitions et de vivre une aventure humaine sur la saison à venir
- **Ces élèves ne pourront pas suivre les enseignements complémentaires de LCA Latin ou de LCE anglais proposés au collège.**
- **L'enseignant, responsable de la section sportive handball, s'occupera du suivi des élèves** (séances sportives, résultats scolaires, comportement). Dans le cas d'un investissement insuffisant dans le travail scolaire, l'accès de l'élève aux séances de handball pourra être limité voire suspendu.

Nos partenaires :

Le club de handball de Châtel-Guyon, le comité du Puy De Dôme de handball, la mairie de Châtel-Guyon, ...

## NOTRE ENVIRONNEMENT

Le gymnase étant situé à une quinzaine de minutes à pied du collège, une navette effectuera les déplacements des élèves autant que possible pour optimiser le temps de pratique.

## COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant la fiche de candidature section sportive handball année **2026-2027** complétée et accompagnée des pièces demandées, avant le **Mercredi 29 avril**, au collège Champclaux, Avenue Etienne Clémentel, BP52, 63140 CHATEL-GUYON ou par mail: 0630017b@ac-clermont.fr

## PASSATION DES TESTS

**Le Mercredi 6 mai 2026 de 13h15 à 16h00.**

Ces tests consisteront aux passages d'exercices physiques ainsi qu'à l'évaluation des capacités propres au Handball. (Connaissance minimale de l'activité dans le placement, dans les règles et bien évidemment dans le jeu à travers l'adresse au tir ainsi que dans le jeu collectif.)

## ADMISSION ET RESULTATS

L'admission sera prononcée par une **commission qui se réunira le 19 mai 2026**. Cette commission sera composée du chef d'établissement, du responsable de la section sportive scolaire handball, des éducateurs sportifs chargés des entraînements et d'un ou deux membres de l'équipe pédagogique du collège. **L'étude du dossier (fiche de candidature, bulletins scolaires, lettre de motivation)** permettra à la commission de donner un avis sur la candidature. Cette décision sera communiquée aux familles par courrier. Il appartiendra ensuite au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme de prononcer l'admission définitive du candidat à la section sportive.

**IMPORTANT POUR LES ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 6<sup>ème</sup> !!** Au moment de votre demande d'affectation en classe de 6<sup>ème</sup> pour la prochaine rentrée, vous n'aurez pas encore connaissance des résultats de l'admission en section sportive. Aussi, les responsables légaux doivent effectuer au moins deux demandes d'affectation en classe de 6<sup>ème</sup> :

- Une demande de dérogation pour être affecté en section sportive **même si le collège Champclaux est le collège de secteur.**
- Une demande d'affectation en classe de 6<sup>ème</sup> « ordinaire » dans le collège de secteur **même si le collège Champclaux est le collège de secteur.**

Ces deux démarches garantiront une place en classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire.

## HISTORIQUE DE LA SECTION SPORTIVE

La section sportive a ouvert en septembre 2025 pour la première année, après avoir fonctionné durant 3 ans avec une classe à horaire aménagé (CHA) en handball. Fort de son expérience et de sa réussite en CHA, le collège s'engage dans un nouveau projet de section sportive face à l'engouement des élèves.

2022/23: champion départemental et académique UNSS excellence benjamins

2023/24: champion départemental et académique UNSS excellence benjamins

2024/25: champion départemental UNSS excellence benjamins et minimes garçons, champion académique excellence minimes

2025/2026 : champion départemental UNSS excellence benjamins, benjamines et minimes garçons

3 Jeunes arbitres sont actuellement en formation JAJT3 (juge arbitre jeune) au niveau de la fédération française de handball.

## CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mme GUICHETTE-DEBORD, responsable de la section sportive handball : **amandine.guichette-debord@ac-clermont.fr**

M. BARDET, principal du collège : **ce.0630017b@ac-clermont.fr**

# Fiche de candidature section sportive handball

## Collège Champclaux CHATEL-GUYON

Année scolaire **2026-2027**

Le(la) candidat(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Fille  Garçon

Adresse : .....

Les responsables légaux :

Responsable légal 1 : Nom : ..... Prénom : .....

Mél. .... @ ..... Tél. ....

Responsable légal 2 : Nom : ..... Prénom : .....

Mél. .... @ ..... Tél. ....

Etablissement scolaire actuel :

Ecole / Collège : ..... Ville : .....

Pratique sportive :

Club : ..... Spécialité sportive : .....

A ....., le ..... / ..... / .....

Signature des représentants légaux :

Signature du (de la) candidat(e) :

**Documents à fournir avec cette fiche de candidature le mercredi 29 avril 2026 au plus tard :**

- Copie des 2 derniers bulletins trimestriels ou du dernier bulletin semestriel.
- Une lettre de motivation de l'élève candidat, Signature de la charte, Droit à l'image signé.

## CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

Appartenir à la section sportive du collège permet de bénéficier d'un dispositif qui donne droit à des heures supplémentaires pour se former à la pratique du handball. Afin de l'aider dans son projet sportif et scolaire, l'élève pourra bénéficier du dispositif devant être fait sur les horaires compatibles avec son emploi du temps. C'est aussi avoir accès à des installations, du matériel, des encadrants de qualité dans le but de progresser et d'atteindre le meilleur niveau possible à la sortie du collège.

En contrepartie l'élève doit, sous le contrôle de ses parents, remplir certains devoirs et obligations :

- Adopter une **attitude respectueuse** au sein du collège afin de valoriser l'image de soi et de la section (vie saine, valeurs du travail, de l'entraide, de l'autonomie...). Être fair-play, respecter ses partenaires et ses adversaires, ainsi que le personnel du collège.
- Être assidu aux entraînements (collège et club). Assister à tous les entraînements et assumer les **exigences** d'une pratique sportive : nous attendons un **engagement physique** important.
- Être présent aux différentes compétitions scolaires.
- Un élève en section peut connaître des difficultés scolaires, cependant il se doit d'adopter une attitude résolument positive et cela sera observé notamment lors des conseils de classe.
- L'élève s'engage pour l'année dans la section sportive, en cas d'absences répétées et non justifiées aux entraînements et/ ou problèmes de disciplines et de comportements au collège ou entraînements, l'élève s'expose à une exclusion de la section sportive pour une durée déterminée pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.
- Le projet pour les élèves de la section sera de leur donner de **l'autonomie et des responsabilités**, d'établir une relation de **confiance** avec les responsables de la Section.

*Signature de l'élève :*

*Signature de ses responsables légaux :*

## Autorisation parentale à participer aux tests pour candidater en section sportive scolaire Handball

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant

Nom : .....Prénom : .....Date de naissance: .....

autorise celui-ci à passer les tests d'entrées de la section sportive scolaire du collège Champclaux de Châtel-Guyon

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal :

### Autorisation Parentale à utiliser l'image de l'élève à des fins de communication

**(dans les journaux locaux, sur le site du collège, les sites, comptes facebook et Instagram de nos partenaires financiers et administratifs).**

Dans le cadre de la section sportive scolaire Handball, les professeurs peuvent être amenés à réaliser des photos ou des enregistrements des élèves.

Ces images ne seront diffusées que dans le cadre du collège et sous plusieurs formes : expositions internes, articles de presse, site internet, réseaux sociaux.

Je soussigné(e) ..... , responsable légal

de l'élève .....

Autorise  ou n'autorise pas  la prise de photo et leur publication sur les sites nommés ci-dessus

Date :

Signature :